

Tous les cours commenceront à partir de la semaine du 9 septembre 2024.

Attention les horaires notés le sont à titre indicatif mais ils peuvent être modifiés jusqu'au 30 septembre.

Pour les 3/7 ans

Palier des découvertes Danse-Musique-Théâtre :

Musique

Eveil Musical 1 (petite et moyenne section - La Biolle)..... : le mercredi de 9h30 à 10h15

Eveil Musical 2 (moyenne et grande section - Grésy sur Aix)..... : le mardi de 17h00 à 17h45

Instrumentarium (CP-CE1- Grésy sur Aix) : le mardi de 17h45 à 18h45

Pluri-Artistique

Eveil « Activité Pluri-Artistique » Musique/Danse/Théâtre (moyenne-grande section - La Biolle) : le mercredi de 10h15 à 11h00

Atelier « Petits Léz'Arts de la scène » Musique/Danse/Théâtre (CP-CE1 - La Biolle) .. : le mercredi de 11h00 à 12h00

Il est fortement conseillé de participer à la Chorale du mercredi de 15h30 à 16h30 pour les élèves du CE1 à la 6^{ème}.

Pour les 7/10 ans

. L'Atelier SPECTACLE : Expression corporelle-Musique-Théâtre

L'Atelier SPECTACLE : les enfants conçoivent un spectacle de A à Z, jeux d'acteurs, mise en scène, création de chansons.

Le mercredi de 14h30 à 15h30

. Découverte des Instruments à Vent et des Percussions par l'Orchestre

Sur les premières périodes de l'année découverte des percussions, de la trompette, du saxophone, du trombone, de la clarinette et de la flûte traversière, et sur les dernières périodes création d'un orchestre avec les choix des enfants.

Le vendredi de 16h50 à 17h50 (Grésy et/ou La Biolle à définir)

. Atelier Percussions enfants-ados : Mardi 16h50-17h50 – La Biolle

Musique

Avant de vous engager dans un apprentissage instrumental ou vocal avec l'Atelier des Arts notez-bien que la pratique collective ne peut pas être dissociée du cours.

A partir de 7 ans

Niveau débutants (1^{ère} année d'instrument ou de technique vocale – durée du cursus 1 an) :

L'année débutant comporte 2 cours : un cours d'instrument ou un cours de technique vocale (voir liste des cours et des horaires page 3 selon l'instrument choisi) ainsi qu'un cours de pratique collective au choix :

- Chorale 1 « La Cant'ADA » CE1-CE2-CM1-CM2-6^{ème} le mercredi de 15h30 à 16h30 à La Biolle.
- Ou Atelier Percussions enfants-ados : Mardi 16h50-17h50 – La Biolle

A partir de 8 ans

Attention avant de vous engager dans ces paliers d'approfondissements notez-bien que ces paliers comprennent 2 cours minimum : un cours d'instrument ou de chant, un cours de pratique collective vocale (chorale) et/ou instrumentale (groupe Musique Actuelle), et/ou un atelier de percussions enfants-ados.

Palier des approfondissements 1 (2^{ème} et 3^{ème} année d'instrument ou de technique vocale – durée du cursus 2 ans) :

- 1 Cours d'Instrument ou de Technique Vocale (voir page 3 selon l'instrument choisi).
- Et 1 atelier au choix :
 - Chorale 1 « La Cant'ADA » (CE1-CE2-CM1-CM2-6^{ème}) : le mercredi de 15h30 à 16h30 à La Biolle,
 - Et/ou Chorale Ados « Armonia » (à partir de la 6^{ème}) : le jeudi de 18h30 à 20h00 à La Biolle 1 semaine sur 2.
 - Et/ou Atelier Percussions enfants-ados : Mardi 16h50-17h50 – La Biolle
 - Et/ou Groupe Musique Actuelle (voir détails à la rentrée).

Pour le choix du groupe musique actuelle, c'est l'équipe de professeurs qui propose le groupe le mieux adapté au niveau/âge de l'élève.

Palier des approfondissements 2 (4^{ème} et 5^{ème} année d'instrument ou de technique vocale) :

- 1 Cours d'Instrument ou de Technique Vocale (voir page 3 selon l'instrument choisi).
- Et 1 atelier au choix :
 - Chorale Ados « Armonia » (à partir de la 6^{ème}) : le jeudi de 18h30 à 20h00 à La Biolle 1 semaine sur 2.
 - Et/ou Atelier Percussions enfants-ados : Mardi 16h50-17h50 – La Biolle
 - Et/ou Fanfare Funk (en fonction de l'instrument) : Lundi 19h00-20h00 – La Biolle 1 semaine sur 2.
 - Et/ou Groupe Musique Actuelle (voir détails à la rentrée)

Pour le choix du groupe musique actuelle ainsi que pour l'accès à la fanfare, c'est l'équipe de professeurs qui propose le groupe le mieux adapté au niveau/âge de l'élève.

Palier des approfondissements 3 (à partir de la 6^{ème} année d'instrument ou de technique vocale) :

- 1 Cours d'Instrument ou de Technique Vocale (voir page 3 selon l'instrument choisi).
- Et 2 ateliers au choix :
 - Chorale Ados « Armonia » (à partir de la 6^{ème}) : le jeudi de 18h30 à 20h00 à La Biolle 1 semaine sur 2.
 - Et/ou Fanfare Funk (en fonction de l'instrument) : Lundi 19h00-20h00 – La Biolle 1 semaine sur 2.
 - Et/ou Big Band (en fonction de l'instrument) : Mercredi 19h30-21h00 – La Biolle
 - Et/ou Atelier Harmonie : Mercredi 18h00-19h00 – La Biolle
 - Et/ou Groupe Musique Actuelle (voir détails à la rentrée)
 - Et/ou Préparation Brevet d'Etudes Musicales sur demande

Pour le choix du groupe musique actuelle ainsi que pour l'accès à la fanfare et au Big Band, c'est l'équipe de professeurs qui propose le groupe le mieux adapté au niveau/âge de l'élève.

A la fin de ce cursus vos études sont terminées, une rencontre avec l'équipe pédagogique vous permettra d'imaginer les différentes options de votre vie artistique.

Groupes Musique Actuelle :

Des groupes de musique actuelle de tous niveaux sont encadrés certains soirs de la semaine.

Tous les élèves des groupes Musique Actuelle sont conviés à une réunion pour préciser les horaires Mercredi 4 Septembre à 19h00 à l'Atelier des Arts à La Biolle.

2/4

Cours d'instruments collectifs :

Guitare :

Cours débutant sur liste d'attente.

Les autres cours de guitare classique et électrique ont lieu à la Biolle (Michel Martinier) le mardi soir, mercredi après-midi et jeudi soir.

Guitare basse : (Michel Martinier) : sur liste d'attente.

Piano :

Cours débutant Mercredi 14h30 à La Biolle avec Claire Perrin. Attention merci de noter que les cours de piano débutants sont en piano d'accompagnement.

Les autres cours de piano ont lieu à La Biolle le mercredi en journée avec Leonora Hausard.

Batterie :

Cours débutant sur liste d'attente.

Les autres cours de batterie ont lieu à Grésy sur Aix les lundi soir, mardi soir et vendredi soir (Laurent Parodi).

Saxophone : (Julien Gonzalez)

Cours débutant : le vendredi soir à 16h50 à La Biolle.

Les autres cours de saxophone ont lieu à la Biolle le vendredi soir.

Trompette : (Jean-Luc Warin)

Cours débutant : le Lundi à 16h50 à La Biolle.

Les autres cours de trompette ont lieu à La Biolle le lundi soir.

Violon : (Katia Desoindre)

Pas de possibilité de prendre de nouveaux élèves cette année.

Les autres cours de violon ont lieu à Grésy le mardi à partir de 16h50.

Chant technique vocale : (Fanny Lambert)

Pas de possibilité de prendre de nouveaux élèves cette année.

Les autres cours de chant technique vocale se feront les lundi soir, mardi soir, et mercredi après-midi et soir à La Biolle.

Ateliers accessibles (y compris sans pratique instrumentale), selon les places disponibles :

- Chorales :
 - Chorale enfants « La Cant'ADA » (CE1-CE2-CM1-CM2-6^{ème}) : Le Mercredi de 15h30 à 16h30 - La Biolle.
 - Chorale Ados « Armonia » (à partir de la 6^{ème} et sur test d'entrée) : le Jeudi de 18h30 à 20h00 - La Biolle 1 semaine sur 2.
 - Chorale Adulte : le Lundi de 19h30 à 21h30 – La Biolle
- Atelier Percussions enfants-ados (dès 7 ans) : Mardi 16h50-17h50 – La Biolle.
- Fanfare Funk ados-adultes (sur test d'entrée) : Lundi 19h00 – 20h00 : 1 semaine sur 2 - La Biolle.
- Big Band ados-adultes (sur test d'entrée) : Mercredi 19h00 – 20h30 - La Biolle.
- Atelier Harmonie ados-adultes : Mercredi 18h00-19h00 – La Biolle.

3/4

THEÂTRE d'Improvisation

Théâtre d'Improvisation – La Biolle / Jérôme CHAUMONTET

- . 8-10 ans : Mercredi 13h30-14h30 (A confirmer)
- . 11-13 ans : Mercredi 15h30-16h30 (A confirmer)

- . Adultes : Mercredi 19h00-20h30

DANSE

Le choix du style de danse pratiqué (classique/contemporain/moderne-jazz) ne se fait qu'à partir de 8 ans ; les cours d'éveil et d'initiation abordent tous les styles.

Lauriane MARGARON – Lundi Albens Entrelacs / Mardi & Jeudi La Biolle

Eveil (4/5 ans : MS-GS)	Lundi : 17h50-18h35 Albens
Initiation (6/8 ans : CP-CE1-CE2)	Lundi : 16h50-17h50 Albens
Danse contemporaine (à partir de 8 ans)	Lundi : 18h35-19h35 Albens
Danse contemporaine (ados)	Lundi : 19h35-20h35 Albens
Danse contemporaine (adultes)	Lundi : 20h35-22h05 Albens

Eveil (4/5 ans : MS-GS)	Mardi : 17h50-18h35 La Biolle
Initiation (6/8 ans : CP-CE1-CE2)	Mardi : 16h50-17h50 La Biolle
Danse contemporaine (à partir de 8 ans)	Mardi : 18h35-19h35 La Biolle
Danse contemporaine (adultes)	Mardi : 19h35-21h05 La Biolle

Jeudi soir La Biolle : Danse Coursus : horaires à définir : les enfants peuvent effectuer un cursus danse en effectuant 2 cours par semaine : soit lundi-jeudi soit mardi-jeudi.

Mercredi – Albens Entrelacs – Aline Zerourou

Classique :

8/9 ans : 15h00 à 16h00
10/14 ans : 16h00 à 17h00

GROUPES ET HORAIRE A CONFIRMER

Modern Jazz :

8/9 ans : 15h00 à 16h00
10/14 ans : 16h00 à 17h00
Adultes : 19h00 à 20h30

GROUPES ET HORAIRE A CONFIRMER
